



#PlatzFürWien

PLATZ FÜR WIEN

18 recommandations pour une ville avec une justice climatique, une plus grande sécurité routière et une meilleure qualité de vie

L'initiative citoyenne "Platz für Wien" (de l'espace pour Vienne) tend à collecter 57 255 signatures de résidents de la ville de Vienne avec pour échéance les prochaines élections des autorités municipales de 2020. Ce nombre correspond à celui nécessaire pour lancer un "Volksbegehren" (pétition requise pour un référendum) auprès des autorités viennoises. Les recommandations seront présentées au "Petitionsausschuss", c'est-à-dire le comité-pétitions des autorités locales, le conseil communal ("Gemeinderat") ainsi qu'aux représentants d'arrondissements ("Bezirksvertretungen").

Les signataires appellent les autorités locales, les élus et les représentants des différents arrondissements de Vienne à s'engager à mettre en application les 18 recommandations tout en assurant le personnel et le budget suffisant nécessaire. Leur réalisation se fera grâce aux décisions prises par le conseil communal et les représentants locaux. Ceci étant, il sera nécessaire de travailler sur les concepts de mobilité avec la participation des usagers.

Les recommandations comme détaillées ci-dessous, doivent être mises en application dans un délai de 10 ans, à partir des élections municipales de 2020 jusque celles de 2030.

Rues plus attractives pour les piétons et les habitants

- 1) 100 zones résidentielles avec faible circulation pour une meilleur qualité de vie
- 2) 60 km de zone piétonne et espace partagé
- 3) 1.000 km de trottoir d'une largeur de passage de minimum 2 mètres
- 4) 15.000 arbres plantés dans les rues
- 5) 10.000 dispositifs pour s'asseoir dans l'espace public

Mobilité sûre pour les enfants

- 6) 350 zones sans voiture aux abords des écoles
- 7) 800 km de rues limitées à 30km/h
- 8) 800 cours de vélo additionnels à l'attention des élèves du primaire

Infrastructure cyclable sûre et continue

- 9) 300 km de pistes cyclables sur les principaux axes urbains
- 10) 50 km de rues pour vélo
- 11) 375 km de rue à sens unique ouverte à la circulation cycliste à contre-sens
- 12) 110 km créés d'autoroutes pour vélo
- 13) 72.000 nouveaux espaces de parking vélo

Intersections sûres

- 14) 250 intersections réaménagés pour plus sécurité
- 15) 500 carrefours repensés en faveur des piétons et des cyclistes
- 16) 125 passages traversant sécurisés sur les axes et rues principales

Multi-modalité grâce à l'amélioration des échanges entre les moyens de transport

- 17) 1.000 arrêts de transport en communs adaptés aux piétons et cyclistes
- 18) 125 stations de vélo partagé en libre-service